

Date de convocation : 05/06/2019

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 13 juin, à vingt heures trente cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la Mairie de Monceaux en Bessin, sous la présidence de Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 13

Présents : 08

Votants : 11

Etaient présents :

Mme Anne DUJARDIN, M. Michel BONNEAU, M. Bruno OLIVE, Adjoints,
Wilfried GORHY, Mme Caroline LEVAVASSEUR, M. Bertrand VIARD, M. Frédéric JOUGOUNOUX, Conseillers.

Absents excusés :

M. Patrick LALONDE a donné pouvoir à M. Michel BONNEAU
Mr Alain SOUHARD a donné pouvoir à Mr Bruno OLIVE
M. Christophe de SAINT LOUVENT (pouvoir à M. BARBE),
M. Emmanuel LALOUELLE, M. Matthieu BARBÉ

Secrétaire de séance : Mr Michel BONNEAU

Signature du registre municipal : Approbation des conseils municipaux du 08 et 29 mars 2019 à l'unanimité.

Ordre du jour :

- I°/ Travaux (Bourg)
- II°/ Intercommunalité (arrêts de projets du Lui et RLPi, informations résidence du Val d'Aure.)
- III°/ Questions diverses : (retour sur manifestations communales & tour de table)

I°/ Urbanisme :

I.1°/ Bourg :

La fin des travaux approche, il reste une superficie d'enrobé à terminer (5m²) et la réception avec le Sdec et le maître d'œuvre C.Clemence pour la partie VRD à organiser.

I.2°/ Cremel :

Les réseaux ont été enfouis en totalité, Une réunion travaux avec le SDEC et l'entreprise Sturno est prévue le Mardi 18 en vue des derniers travaux à réaliser : enrobé des trottoirs (et quelques points "voirie"). Nous avons été interrogés par un riverain suite à un dommage pouvant être causé par les travaux réalisés, la municipalité a répondu à cette requête.

II°/ Intercommunalité :

Par courriel en date du **03 mai 2019**, la municipalité vous a sollicité afin de consulter le PLUi et le RLPi intercommunautaire dans le but de délibérer et d'ainsi de permettre l'ouverture de l'enquête publique pour le second semestre 2019.

Mr Le Maire rappelle aux conseillers que ces dossiers sont à disposition de chacun et aussi consultable sur le site de l'intercommunalité, rubrique Aménagement du Territoire. Il rappelle aux conseillers les observations qui ont été formulées en mairie sur le PLUi.

M. le Maire rappelle les principales règles émanant du RLPi, celles-ci sont pour la grande majorité axées sur la ville centre et sa périphérie.

↳ Le conseil municipal de Monceaux en Bessin a voté à l'unanimité pour l'approbation des délibérations suivantes :

DM2019.06.13-1

II.1 - Aménagement du Territoire, OPAH et SIG – Bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvée le 04 avril 2019 par de l'intercommunalité de Bayeux Intercom.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'arrêt du projet du PLUi.

DM2019.06.13-2

II.2 - Aménagement du Territoire, OPAH et SIG – Bilan de la concertation et arrêt du Projet du Règlement Local de Publicité Intercommunal, , approuvée le 24 mai 2019 par de l'intercommunalité de Bayeux Intercom.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'arrêt du projet du RLPi.

DM2019.06.13-3

II.3 - La commune de Monceaux-en-Bessin et l'intercommunalité de Bayeux Intercom ont signé le 28 septembre 2018 avec la Société SONORFI-GM, une convention de rétrocession des voies et des espaces communs pour le lotissement « Résidence des Violettes ». La Société SONORFI-GM ayant transféré le permis d'aménager de ce lotissement à la SAS TRIUMVIRAT FINANCES le 27 avril 2019, un avenant de transfert de la convention a été établi entre les parties.

- Le conseil municipal décide à l'unanimité et autorise le maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération (transfert de nom).

DM2019.06.13-4

II.4 - La commune de Monceaux-en-Bessin et l'aménageur signeront le 25 juin 2019 2018 la convention de rétrocession des voies et des espaces communs (2^e tranche) pour le lotissement « Résidence du Val d'Aure » (étude de *Me Latrubesse*).

M. le Maire rappelle que les réseaux EP et assainissement sont par ce fait, transférés à l'intercommunalité de Bayeux Intercom

- Le conseil municipal décide à l'unanimité et autorise le maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération..

III.°/ Questions diverses :

DM2019.06.13-5

III.1 - Fredon :

Le 1^{er} mars 2019 (DM2019.03.01.8) la municipalité a délibéré pour le renouvellement en 2019 de la convention avec le Fredon, depuis celle-ci a été portée pour une durée de 3 ans (*précédemment un an*), renouvelable par avenant entre les parties et signée par l'intercommunalité. Cette convention est soumise à chaque municipalité de l'intercommunalité.

- Le conseil municipal de Monceaux en Bessin a voté à l'unanimité pour l'approbation de la reconduction tri-annuelle et autorise le maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

III.2 - SDEC :

Le 29 mars 2019, le conseil municipal de Monceaux en Bessin a délibéré en faveur de nouvelles compétences (*petit cycle de l'eau*) demandées par le SDEC Energie. Son président, Mr Jacques LELANDAIS demande de surseoir à l'adaptation de ces statuts à une échéance ultérieure. Le conseil municipal en prend note, conserve sa délibération jusqu'à la prochaine sollicitation du SDEC Energie.

III. 3 - Retour festivités :

⇒ **Exposition peintures /maquettes** : Une cinquantaine de personnes ont visité cette exposition les talents d'ici et d'ailleurs. Merci à Mrs Claude COUILLARD, Jean BERNARD et aux maquettistes du Bessin pour leurs travaux.

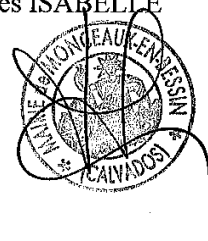
⇒ **Fête des voisins** : franc succès, 144 inscriptions ont été enregistrées. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette manifestation populaire.

⇒ **Pavoisement communal** : La municipalité a entrepris de rendre hommage au 75eme anniversaire du D-Day en pavoisant notre village, la mairie s'est vu dotée d'un kakémono et de fresques toilées créées par Mr Jean BERNARD peintre de Monceaux en Bessin.

⇒ **Tour de table** : M. Frédéric JOUGOUNOUX interpelle le conseil municipal sur la décision du conseil constitutionnel qui ouvre la voie à un référendum d'initiative sur l'avenir des aéroports de Paris (ADP).

⇒ La séance est levée à 21h12
A Monceaux en Bessin, le 13 juin 2019

Le Maire,
Gilles ISABELLE



**Nous, Gilles ISABELLE, Maire,
Clôtons et arrêtons la séance ordinaire du 13 juin 2019**

Délibération DM2019.06.13-1: Aménagement du territoire – arrêt de projet du PLUi

Délibération DM2019.06.13-2 : Aménagement du territoire – arrêt de projet du RLPi

Délibération DM2019.06.13-3 : Convention de rétrocession – avenant de transfert Les Violettes

Délibération DM2019.06.13-4 : Convention de rétrocession – le Val d'aure

Délibération DM2019.06.13-5 : Convention FREDON – avenant de reconduction tacite

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM & PRENOM	DOMICILE	DATE ELECTION	SIGNATURE
ISABELLE Gilles Maire	977 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
BARBE Matthieu Conseiller	2 résidence les Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
BONNEAU Michel Adjoint	Rue des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
DE SAINT LOUVENT Christophe Conseiller	41 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	P/o M. BARBÉ (absent)
DUJARDIN Anne Adjoint	1 sente de la Chesnaie 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
GORHY Wilfried Conseiller	8 résidence les Floralties 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
JOUGOUNOUX Frédéric Conseiller	1095 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	30/03/2014	
LALONDE Patrick	9 chemin des Prés d'Aure 14400 Monceaux en	23/03/2014	P/o M. BONNEAU

Conseiller	Bessin		
LALOUELLE Emmanuel Conseiller	Résidence La Croix 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
LEVAVASSEUR Caroline Conseillère	9 résidence les Equerres 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
OLIVE Bruno Conseiller	Résidence des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
SOUHARD Alain Conseiller	Impasse des Platanes 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	P/o M. OLIVE
VIARD Bertrand Conseiller	1 Chemin Bellefontaine 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	